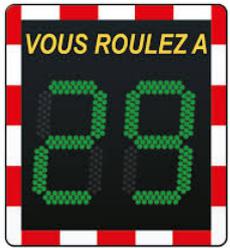


# Comment se déplace-t-on

à Saint-Germain-Laval ?



## MISE EN PLACE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE



Pour faire face à la vitesse grandissante au lieu-dit de la Croix des Rameaux et pour connaître le nombre de véhicules qui passent

quotidiennement, un radar pédagogique a été installé depuis le 26 mars 2025.

Les données relevées ne cessent de nous surprendre puisque nous avons comptabiliser 11 000 véhicules sur un mois, chiffre qui témoigne de la sur-fréquentation de cette route et qui pose des questions de sécurité, d'aménagements urbains ainsi que de qualité de vie des riverains.

Un sens interdit a été instauré dans la section du Chemin de la Croix des Rameaux comprise entre l'intersection avec le Chemin Saint Vincent et l'intersection avec la montée des



Rameaux. La vitesse de tous les véhicules Chemin de la Croix des Rameaux depuis l'intersection de la RD1 Route de St Julien d'Oddes et la RD8 Route de Roanne est désormais limitée à 30km/h.

## NOUVEAU SENS DE CIRCULATION À LA CROIX DES RAMEAUX

Un rétrécissement de la chaussée est créé sur le Chemin de la Croix des Rameaux au carrefour avec la Route Départementale 1, soit la route de Saint Julien d'Oddes.

Des chicanes ont été installées dans le but de réduire la vitesse des véhicules ainsi que de réduire le trafic des poids-lourds.



## FUTURS AMÉNAGEMENTS



La vitesse va être abaissée à 30km/h :

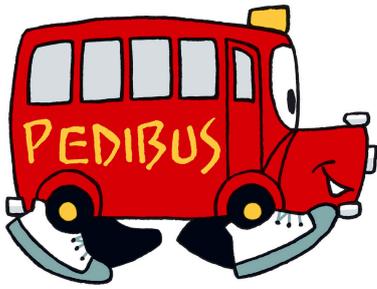
- à l'intersection de la RD1 et RD38
- à l'intersection de la RD8 et Chemin Charra
- 100m après le carrefour de la Route Nationale, Rue de la Loire et Rue Jean Boyer dans le sens descendant et 100m avant ce carrefour dans le sens montant

De nouvelles voies cyclables sont prévues :

- de l'entrée d'agglomération sur la RD1 jusqu'au début de la nouvelle zone 30
- de l'entrée d'agglomération sur la RD8 jusqu'au début de la nouvelle zone 30
- de l'entrée d'agglomération au niveau de la gendarmerie jusqu'au début de la nouvelle zone 30



# UN PÉDIBUS À SAINT-GERMAIN-LAVAL !



## Comment ça marche ?

Le pédibus est un système d'entraide pour accompagner les enfants à l'école à pied. Comme une ligne de bus, une ligne de pédibus a des arrêts, des horaires et un tracé définis à l'avance. Les enfants peuvent rejoindre la ligne à l'arrêt le plus proche de chez eux. Il faut au moins deux adultes bénévoles à chaque début de ligne.

## Qui porte le projet ?

L'équipe municipale souhaite constituer un groupe de travail pour le pédibus, mais pour que le projet se réalise, nous avons besoin de parents motivés et de bénévoles disponibles !

## A quoi je m'engage en tant qu'accompagnateur ?

L'accompagnateur s'engage à être présent à l'arrêt de départ à l'heure, et à prévenir le plus en avance possible d'un imprévu l'empêchant d'accompagner. Il s'engage à respecter le code de la route et à veiller à la sécurité des enfants sur le trajet.

## Assurance du système pédibus ?

- pédibus "spontané" : projet porté par une ou plusieurs personnes en dehors de toute structure
- pédibus porté par une association existante : projet porté par une association existante de parents d'élèves, de sport, ou d'environnement
- pédibus porté par une association dédiée : l'association est créée spécifiquement pour le projet
- pédibus porté par une collectivité : responsabilité administrative engagée dans l'entretien et l'aménagement de la voirie si leur défaut nuit au pédibus

 Nous sollicitons les parents, les personnes retraités ou toutes personnes disponibles volontaires pour participer à notre groupe de travail. Ce dernier a pour vocation d'**organiser les modalités du pédibus**, de tester des itinéraires et lancer la démarche. Si vous êtes intéressé.e pour participer à ce **groupe de travail**, contactez-nous à [pvdstgermainlaval@gmail.com](mailto:pvdstgermainlaval@gmail.com) pour rejoindre celles et ceux déjà inscrits !

**Vendredi 06 juin 18h à 20h**

➤ *réunion publique sur le permis de louer*

**Mardi 24 juin 18h à 20h**

➤ *réunion publique sur la mobilité*

**Salle /  
Greyzolon  
Duluth**

